

**Objet : RS - Convention d'application pour les années 2024 et 2025 avec l'association Agate Territoires**

- date de convocation le 28 juin 2024
- nombre de conseillers en exercice : 82

L'an deux mille vingt-quatre, le jeudi quatre juillet à dix-neuf heures quinze, les membres du Conseil communautaire de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Bellecombe-en-Bauges, salle des fêtes, sous la présidence de Thierry Repentin, président de Grand Chambéry.

- étaient présents : 44

<b>Aillon-le-Jeune</b>	Serge Tichkiewitch
<b>Aillon-le-Vieux</b>	Vincent Miguet
<b>Arith</b>	Cécile Trahand
<b>Barberaz</b>	Danièle Goddard
<b>Barby</b>	Christophe Pierretton
<b>Bassens</b>	
<b>Bellecombe-en-Bauges</b>	Eric Delhommeau
<b>Challes-les-Eaux</b>	
<b>Chambéry</b>	Marie Bénévise - Daniel Bouchet - Florence Bourgeois - Pierre Brun - Michel Camoz - Alain Caraco - Jean-Benoît Cerino - Philippe Cordier - Isabelle Dunod - Christelle Favetta-Sieyes - Micheline Myard-Dalmaï - Martin Noblecourt - Gaëtan Pauchet - Benoit Perrotton - Thierry Repentin - Farid Rezzak - Philippe Vuillermet
<b>Cognin</b>	Franck Morat
<b>Curienne</b>	
<b>Doucy-en-Bauges</b>	
<b>Ecole</b>	Hervé Ferroud-Plattet
<b>Jacob-Bellecombette</b>	
<b>Jarsy</b>	
<b>La Compôte</b>	Jean-Pierre Fresso
<b>La Motte-en-Bauges</b>	Damien Regairaz
<b>La Motte-Servolex</b>	Alain Gaget - Hélène Jacquemin - Pascal Mithieux
<b>La Ravoire</b>	Frédéric Bret
<b>La Thuile</b>	Jean-François Poitou
<b>Le Châtelard</b>	Vincent Boulnois
<b>Le Noyer</b>	Philippe Gamen
<b>Les Déserts</b>	Sandra Ferrari
<b>Lescheraines</b>	
<b>Montagnole</b>	Jean-Maurice Venturini
<b>Puygros</b>	
<b>Saint-Alban-Leyse</b>	Michel Dyen
<b>Saint-Baldoph</b>	
<b>Saint-Cassin</b>	Jocelyne Gougou
<b>Sainte-Reine</b>	Philippe Ferrari
<b>Saint-François de Sales</b>	Maryse Fabre
<b>Saint-Jean-d'Arvey</b>	Christian Berthomier
<b>Saint-Jeoire-Prieuré</b>	
<b>Saint-Sulpice</b>	Marcel Ferrari
<b>Sonnaz</b>	Daniel Rochaix
<b>Thoiry</b>	Thierry Tournier
<b>Vérel-Pragondran</b>	
<b>Vimines</b>	

- conseillers excusés ayant donné pouvoir : 24

de Jimmy Bâabâa à Gaëtan Pauchet - de Grégory Basin à Jean-Maurice Venturini - de Luc Berthoud à Pascal Mithieux - de Brigitte Bochaton à Sandra Ferrari - de Arthur Boix-Neveu à Danièle Goddard - de Claudine Bonilla à Isabelle Dunod - de Sophie Bourgade à Marie Bénévise - de Jean-Pierre Casazza à Philippe Vuillermet - de Corinne Charles à Alain Caraco - de Pierre Duperier à Philippe Ferrari - de Alexandre Gennaro à Philippe Gamen - de Valentin Hachet à Michel Dyen - de Sabrina Haerincq à Christelle Favetta-Sieyes - de Sylvie Koska à Benoit Perrotton - de Marine Mithieux à Franck Morat - de Raphaële Mouric à Jean-Benoît Cerino - de Marie Perrier à Eric Delhommeau - de Claire Plateaux à Micheline Myard-Dalmaï - de Josette Rémy à Vincent Boulnois - de Sara Rotelli à Florence Bourgeois - de Walter Sartori à Philippe Cordier - de Alain Thieffenat à Hervé Ferroud-Plattet - de Céline Vernaz à Alain Gaget - de Corine Wolff à Jean-Pierre Fresso

- conseillers excusés : 14

Anne-Marie Barouti - Stéphane Bochet - Aloïs Chassot - Jean-Pierre Coendoz - Chantal Giorda - James Hallay - Max Joly - Laïla Karoui - Martine Lambert - Jean-Marc Léoutre - Luc Meunier - Alain Saurel - Bruno Stellian - Alexandra Turnar

## GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex  
04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr

## Conseil communautaire du 04 juillet 2024

délibération n° 119-24 C

objet **RS - Convention d'application pour les années 2024 et 2025 avec l'association Agate Territoires**

Thierry Repentin, président, rappelle la signature d'une convention-cadre intervenue le 18 septembre 2003 entre la Communauté d'agglomération et Mission Développement Prospective (devenue par la suite Agate Territoires) qui réalise des études dans les domaines de la prospective territoriale, des politiques contractuelles et de l'observation des territoires.

Pour les années 2024 et 2025, il est confié à Agate Territoires des missions sur les thèmes suivants :

- habitat : assistance à l'animation de travaux dans le cadre de la conférence intercommunale du logement, accompagnement pour la réalisation d'événements et observation,
- politique de la ville : évaluation et suivi du Contrat de ville, assistance à l'animation d'un groupe d'accès aux droits, veille et observation,
- mobilité : observatoire des mobilités, mise à jour des données Modeos,
- agriculture et développement durable : études en lien avec le PCAET, assistance à l'animation d'un comité d'experts, suivi des indicateurs du PCAET et suivi du Schéma agricole,
- urbanisme : participation au bilan à mi-parcours du PLUi HD.

La convention-cadre prévoit la signature d'une convention d'application par laquelle Grand Chambéry fixe le montant de sa contribution financière annuelle à Agate Territoires.

Il est proposé de verser à Agate Territoires les contributions suivantes :

- 110 000 € pour l'année 2024 après remise par l'association du bilan d'activités,
- 110 000 € pour l'année 2025 après remise par l'association du bilan d'activités.

**Vu** les statuts de Grand Chambéry,

**Vu** la décision n° 174-03 du Bureau du 18 septembre 2003 approuvant la convention-cadre,

**Le Conseil communautaire de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité (Isabelle Dunod ne prenant pas part au vote) :**

**Article 1 : approuve** la convention d'application à intervenir entre Grand Chambéry et Agate Territoires prévoyant une contribution financière annuelle de 110 000 € au titre des années 2024 et 2025,

**Article 2 : autorise** le président ou son représentant à signer la convention.

le président,  
Thierry Repentin





**PRÉFET  
DE LA SAVOIE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## ACCUSE DE RECEPTION CONTROLE DE LEGALITE

Nature de l'acte : **Délibération I-Parapheur**

Numéro attribué à l'acte : **119-24 C**

Objet de l'acte :	RS - Convention d'application pour les années 2024 et 2025 avec l'association Agate Territoires
Classification Préfecture :	7 - Finances locales 5 - Subventions 2 - Subventions accordées 2 - Aux associations
Date de l'acte :	04 juillet 2024
Annexe(s) :	ANNEXE 1

Identifiant de télétransmission :	073-200069110-20240704-lmc1H31811H1-DE
Identifiant unique de l'acte :	lmc1H31811H1

Date de transmission en Préfecture :	05 juillet 2024
Date de réception en Préfecture :	05 juillet 2024
Date de publication sur le site internet:	vendredi 05 juillet 2024